

AFFAIRE N° 26/5. - Marché de gré à gré d'un montant de
4 127 720 Frs CFA à passer avec la SOCIÉTÉ SPIE-BATIGNOLLES pour
l'électrification de la partie basse de la région de MOUTIA.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de m'autoriser à passer un marché de gré à gré avec la SOCIÉTÉ SPIE-BATIGNOLLES pour l'exécution des travaux d'électrification de la partie basse de la région de MOUTIA.

Le montant du marché, toutes taxes comprises, s'élèverait à 4 127 720 Frs CFA.

Le financement de cette opération est assuré par l'emprunt de 4 100 000 Frs CPA contracté et obtenu en 1970 auprès de la CAISSE REGIONALE de CREDIT AGRICOLE MUTUELLE de la REUNION, et d'un reliquat de crédit provenant d'un précédent emprunt de 1969.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
Ant. Louis le 9 nov. 70
Le Maire
le Secrétaire Général
Ant. Louis
Une copie certifiée conforme
le Directeur des Affaires Financières
Ch. Veyrean